



## VISITE DE LA MISSION PARLEMENTAIRE D'INFORMATION COMMUNE SUR LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Dijon, le 1<sup>er</sup> décembre 2017

**Le groupe coopératif Dijon Céréales a accueilli ce matin la mission parlementaire d'information commune sur les produits phytopharmaceutiques, qui était en visite ce jour en Côte-d'Or.**

Cette rencontre s'est déroulée en présence d'autres organisations agricoles, et notamment la FDSEA et les Jeunes Agriculteurs de Côte-d'Or, l'APPV 21, Arvalis région Est, Passion Céréales et la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or.

Cette séquence a été **une véritable opportunité pour notre coopérative de présenter l'ensemble des démarches et notre rôle à toutes les étapes de vie d'un produit phytosanitaire**, illustrée également avec la visite de la plateforme de stockage des produits phytopharmaceutiques du Groupe. Le **suivi et la traçabilité des produits et volumes épandus en lien avec les agriculteurs adhérents** (enregistrement des pratiques culturales avec des outils numériques aujourd'hui), jusqu'à la collecte des déchets phytosanitaires et le contrôle de la qualité des grains post-récolte, ont été présentés.

Les représentants de la coopérative ont ainsi pu souligner **l'attention toute particulière portée par le Groupe Dijon Céréales au bon usage des produits phytosanitaires à travers des conseils techniques, et la priorité donnée à l'approche agro-écologique** sur le territoire et dans le travail quotidien avec ses différents partenaires, en amont et en aval, afin de **favoriser des pratiques à faible impact environnemental**. « *Les coopératives ont été créées par les agriculteurs, elles sont à leur service. Dijon Céréales accompagne ces adhérents dans la valorisation de leurs débouchés, mais aussi dans toutes les transitions nécessaires pour répondre aux attentes des marchés et de la société* » rappelle Marc Patriat, président agriculteur de Dijon Céréales.

L'engagement de la coopérative **dans le développement de techniques alternatives et la réduction des intrants (phytosanitaires et fertilisants)**, particulièrement marqué **depuis 2010 avec le lancement de la plateforme interrégionale agroenvironnementale Artémis**, a été détaillé à la commission.

Le Groupe Coopératif a insisté sur son engagement dans la **transition agroécologique, via notamment le pôle européen d'innovation en agroécologie AgrOnov**, qu'elle a contribué à mettre en place et au sein duquel elle est pleinement impliquée au quotidien. Il a été rappelé également que **près de 200 agriculteurs, adhérents de Dijon Céréales**, sont aujourd'hui engagés dans des **GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental, labellisés par l'État)** dont la coopérative est porteuse ou partenaire, autour des thématiques comme **l'agriculture de précision, l'agriculture de conservation des sols ou encore la diversification des cultures et la valorisation des productions locales**.

« *Coopérative et agriculteurs, nous sommes acteurs de filières alimentaires. Si elles apportent de la valeur ajoutée à nos produits, elles sont aussi très encadrées par des cahiers des charges rigoureux, qui impliquent tous les maillons de la chaîne autour de la notion de qualité et de sécurité sanitaire.* », ajoute Pierre Guez, directeur général de Dijon Céréales.

En conclusion de cette matinée et de ces échanges, les dirigeants de Dijon Céréales et l'ensemble des acteurs présents ont évoqué la nécessité pour l'Etat, au regard notamment du contexte national et européen, d'appuyer les acteurs agricoles dans cette démarche globale. Ils souhaitent rappeler qu'il est nécessaire pour l'Etat d'apporter des perspectives stables et économiquement viables, à 5 à 10 ans, pour les agriculteurs, et de s'engager résolument sur le volet recherche et développement **pour permettre de développer des alternatives crédibles et qui permettent la pérennité et la poursuite du rayonnement du modèle agricole français**.

**Si vous souhaitez disposer de photographies de la visite, n'hésitez pas à nous contacter.**